



Association loi de 1901 reconnue d'intérêt général

Communiqué de Presse

L'Association Claude Guyot interdite de dépôt de gerbe par le maire d'Arnay-le-Duc pour la cérémonie du 8 Mai 2024

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général, l'Association Claude Guyot œuvre activement, depuis plus de quatorze (14) ans, à la défense et à la transmission de la mémoire de la Résistance et de la Seconde Guerre mondiale, aussi bien à travers ses actions locales auprès des jeunes à Arnay-le-Duc que par sa présence constante, aux côtés d'autres acteurs d'envergure nationale, lors de différentes cérémonies mémorielles tout au long de l'année. Rappelons qu'elle porte le nom de Claude Guyot, ancien député-maire d'Arnay-le-Duc et président du Comité départemental de Libération de la Côte-d'Or et compte, parmi ses membres fondateurs, le grand Résistant Raymond Aubrac.

A l'occasion de la commémoration du 8 mai, l'Association procède, chaque année et depuis 2021, conjointement aux côtés du maire d'Arnay-le-Duc, au dépôt d'une gerbe au pied du monument aux Morts.

Cette année, pour la seconde fois, l'Association sera interdite de dépôt de gerbe. C'est avec stupeur et colère que ses membres ont appris, une fois de plus, cette décision unilatérale de M. Benjamin Leroux, maire d'Arnay-le-Duc, signifiée oralement le 26 avril 2024, alors même que l'Association a terminé ses préparatifs en vue de la cérémonie.

En ce 80^{ème} anniversaire de la Libération, il est incompréhensible et révoltant que le maire refuse, une fois de plus et sans aucune justification convaincante, à une association locale non-partisane de défense de la mémoire collective de la Résistance et de la Seconde Guerre mondiale de prendre part au dépôt de gerbe.

L'Association regrette et condamne cette décision unilatérale du maire d'Arnay-le-Duc qui l'empêche, une fois de plus, d'accomplir l'une de ses missions essentielles, à laquelle l'ensemble de ses membres est particulièrement attaché. Un tel ostracisme ne peut se justifier sauf à chercher des motivations qui n'auraient rien à voir avec le devoir de mémoire un jour d'unité nationale.

Jacques Perot, membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, conservateur général (h) du patrimoine, président d'honneur de l'Association Claude Guyot

Hadrien Lacoste, président de l'Association Claude Guyot

Le bureau et les membres de l'Association Claude Guyot